

Département de la Manche

Direction de la mer, des ports et des aéroports

Agence portuaire départementale Nord

*1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin*

Affaire suivie par : Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 15

F. 02 33 44 77 20

Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr

Nos Réf : APN – TL/CS 21 D100

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Le conseil portuaire du port de Barneville-Carteret, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

Mardi 14 décembre 2021 de 14h00 à 15h30

à la mairie de Barneville-Carteret

Les documents concernant les affaires inscrites vous seront communiqués, prochainement, par mes services.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants.

La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant : <http://transports.manche.fr/espace-pro-conseils-portuaires.asp>.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DU PORT DEPARTEMENTAL DE BARNEVILLE-CARTERET**

Réunion du 14 décembre 2021

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 2 juin 2021**
- 2 - Rapport d'activité partiel**
- 3 - Point sur les travaux**
- 4 - Budget : atterrissage 2021 et prévisionnel 2022**
- 5 - Tarifs portuaires 2022**
- 6 - Modification du règlement particulier de police applicable au port de Barneville-Carteret**
- 7 - Questions diverses**